

**VILLE D'EYBENS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021**

Le jeudi 25 mars 2021 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni par visioconférence sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : vendredi 19 mars 2021

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverner - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Béatrice Bouchot - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Catherine Noérie - Pascal Boudier - Dominique Scheiblin - Denis Grosjean - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Anne-Catherine Jothy - Gilles Bugli - Damien Conticchio - Mehdi Debza-Kioulou - Clotilde Hogrel - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Philippe Paliard - Pascale Versaut - Régine Bonny

Excusés ont donné pouvoir :

Suzanne Faustino à Christelle Chavand  
Jean-Claude Fernandez à Jean-François Michon  
Jean-Marc Assorin à Hélène Besson Verdonck  
Pierre-Georges Crozet à Philippe Paliard

**Elus en exercice : 33**  
**Elus présents : 27**  
**Ont donné pouvoir : 4**  
**Absents : 2**

Absents : Cécile Clement - Raoul Urru

Secrétaire de séance : Philippe Paliard

- La séance se déroule par visioconférence
- **Questions diverses** : posées en fin de Conseil, voir ci-dessous
- **Informations du Maire** : Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville. Il procède à l'installation de Jean-Claude Fernandez, nouveau conseiller municipal, suite à la démission de Matthieu Cottet au 18/02/2021 et demande à l'ensemble des membres présents de venir signer les documents budgétaires en mairie, au plus tard le 2 avril.
- **Information sur les décisions du Maire** :

---

**DEC20201123\_1** Avenant n°1 au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage restructuration – extension de l'école du Val d'Eybens

---

**DEC20201130\_1** Attribution du marché public 20\_08 « Acquisition de véhicules utilitaires pour les services techniques de la commune d'Eybens » - Lot 1 Véhicules utilitaires avec benne

---

**DEC20201130\_2** Attribution du marché public 20\_08 « Acquisition de véhicules utilitaires pour les services techniques de la commune d'Eybens » - Lot 2 Véhicule utilitaire avec châssis-cabine PTC 6,5T

---

**DEC20201130\_3** Attribution du marché public 20\_08 « Acquisition de véhicules utilitaires pour les services techniques de la commune d'Eybens » - Lot 3 Véhicule utilitaire avec châssis-cabine PTC 4,2 T

---

**DEC20210114\_1, DEC20210114\_2, DEC20210114\_3, DEC20210114\_4** concernent des prestations de services pour la distribution du Journal d'Eybens

---

**DEC20210115\_1** Mise à disposition des espaces situés au rez-de-chaussée de la Maison des Associations au bénéfice de l'association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

---

**DEC20210125\_1, DEC20210201\_1, DEC20210201\_2, DEC20210212\_1, DEC20210301\_1** concernent des concessions dans le cimetière communal d'Eybens

---

**DEC20210128\_1** Signatures de conventions de mises à disposition de lieu de stockage partagé pour les associations Impulsion et Cercle Mandoliniste Eybens-Grenoble à la Maison des Associations

**DEC20210308\_2** Mise en place de la consultation architecturale, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère

- Approbation du PV du Conseil municipal du 4 février 2021 à l'unanimité
- Examen des délibérations
- Elus : 31 élus votants, dont 4 représentés par un pouvoir, 2 absents (délibération n°1 à 2) ; 30 élus votants, dont 3 représentés par un pouvoir, 2 absents (délibération n°3 – Jean-Claude Fernandez rejoint la séance – Monsieur le Maire ne prend pas part au vote qui se déroule en son absence) ; 31 élus votants, dont 3 représentés par un pouvoir, 2 absents (à partir de la délibération n°4)

**DEL20210325\_1** ADMINISTRATION GENERALE – Modalités de réunion des Conseils municipaux pendant l'état d'urgence sanitaire dû à l'épidémie de COVID 19

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal adopte les modalités de réunion des Conseils municipaux, vu la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de COVID 19, par un système de visioconférence, via l'application Teams, mis en place par la Ville. Cette délibération abroge et remplace la délibération n°1 du 4 février 2021.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_2** FINANCES – Approbation du compte de gestion du receveur – Budget principal

*Intervention de H Besson Verdonck*

Le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

**Délibération adoptée par 25 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**DEL20210325\_3** FINANCES – Compte administratif 2020 – Budget principal

*Intervention de H Besson Verdonck, JF Michon, M le Maire, P Versaut*

Le compte Administratif 2020 présenté ce jour, se résume comme suit :

**Fonctionnement** : Dépenses : 19 173 443,69 € ; Recettes : 21 244 883,52 € ; Résultat : 2 071 439,83 €

Résultat antérieur reporté : 102.239,26 € ; Résultat de fonctionnement 2020 : 2 173 679,09 €

**Investissement** : Dépenses : 6 867 227,61 € ; Recettes : 8 851 392,17 € ; Résultat : 1 984 164,56 €

Résultat antérieur reporté : - 1 787 495 ,03 € ; Résultat d'investissement 2020 : 196.669,53 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est donc un excédent de **2 370 348,62 €**

Les restes à réaliser sont d'un montant net de - 790 043,02 € soit 1 133 520,93 € en dépenses et 343 477,91 € en recettes.

Les résultats corrigés des restes à réaliser sont donc les suivants : Section de fonctionnement : 2 173 679,09 € ; Section d'investissement : - 593 373,49 € ; Global : 1 580 305,60 €

Les résultats seront constatés dans le budget primitif 2021. Le Conseil municipal décide de les affecter comme suit : L'excédent d'investissement sera constaté au Chapitre 001, solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour un montant de 196 669,53 € ; La totalité de l'excédent de fonctionnement, 2 173 679,09 € sera affecté : 1 873 679,09 €, section d'investissement au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé ; 300 000,00 €, section de fonctionnement au chapitre 002, résultat de fonctionnement reporté.



**Délibération adoptée par 22 oui, 8 abstentions (Pascale Versaut, Régine Bonny, Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**  
**Nicolas Richard ne prend pas part au vote qui se déroule en son absence. La présidence de séance est assurée par Elodie Taverne.**

**DEL20210325\_4 FINANCES - Budget primitif 2021 – Budget principal**

*Intervention de H Besson Verdonck, P Versaut, J Montagnier, P Bejjaji, P Paliard, M le Maire*

Le budget primitif 2021 s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 21 860 000 € ; Dépenses et recettes d'Investissement : 10 550 000 € ;

Total Dépenses : 32 410 000 € ; Total Recettes : 32 410 000 €

**Délibération adoptée par 23 oui, 8 non (Pascale Versaut, Régine Bonny, Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**DEL20210325\_5 FINANCES - Vote des taux 2021**

*Intervention de H Besson Verdonck, P Bejjaji, P Versaut, M le Maire*

Le Conseil municipal adopte pour l'année 2021 les taux suivants (inchangés par rapport à 2020) :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **54,76 %** ; Taux communal : 38,86 % ; Taux départemental : 15,90 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **50,41 %**

**Délibération adoptée par 25 oui, 6 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**DEL20210325\_6 RESSOURCES – Instauration du « forfait mobilités durables »**

*Intervention de P Versaut*

Le Conseil municipal décide d'instaurer le « forfait mobilités durables » dans les conditions et modalités présentées.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_7 RESSOURCES – Délibération de principe autorisant le recrutement de personnel occasionnel**

*Intervention de P Versaut, M le Maire, JF Michon*

Le Conseil municipal autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à engager par recrutement direct, pour répondre aux nécessités de service, du personnel contractuel à titre occasionnel dans les conditions fixées par le 1° et 2° de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_8 RESSOURCES – Modification de postes**

*Intervention de H Besson Verdonck, M le Maire*

Le Conseil municipal approuve les suppressions et créations de postes proposées.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_9 RESSOURCES – Constitution d'un groupement de commandes permanent entre la commune d'Eybens et le CCAS d'Eybens**

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention constituant le groupement de commandes permanent entre la commune d'Eybens et le CCAS et d'autoriser le Maire à signer la convention de groupement de commandes permanent.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_10** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association CLC – Année 2021

*Intervention de H Besson Verdonck, C Chavand*

Le Conseil municipal décide le versement d'une subvention de 537 406 euros à l'association CLC au titre de l'année 2021, selon la répartition trimestrielle proposée et autorise le Maire à signer l'avenant permettant son versement.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_11** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'Amicale du Sou des écoles d'Eybens

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'Amicale du Sou des écoles d'Eybens pour son action « vente de graines et de plantes » le 27 mars 2021, parc de la Maison de l'Enfance, en substitution de l'action Carnaval non maintenue dans le contexte sanitaire.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_12** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subventions à projet pour l'association Les P'tits cœurs

*Intervention de H Besson Verdonck, E Taverne, B Garnier*

Le Conseil municipal décide d'octroyer des subventions à projet à l'association les P'tits cœurs : de 317 € pour le report du concert "Les Ouates chez les P'tits cœurs" ; de 500 € pour le projet de tournée en baie de Somme.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_13** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association ACTED

*Intervention de P Paliard, B Garnier, M le Maire*

La ville d'Eybens entretient un partenariat depuis de nombreuses années avec l'association ACTED pour l'entretien du Centre Villard, fondé par l'eybinoise Pierrette Villard. Le Conseil municipal décide de lui octroyer une subvention à projet de 992€ pour le projet de rénovation des cuisines afin de les mettre aux normes de sécurité et de pouvoir accueillir plus d'enfants.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_14** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subventions à projet pour l'association Compagnie du Savon noir

*Intervention de R Bonny, B Garnier*

Le Conseil municipal décide d'octroyer des subventions à projet à l'association Compagnie du Savon noir de : 1 500 € pour le projet "énigmatique poésie du désir" ; 1 500 € d'aide à la création de "Ce que je ne te dirai jamais".

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_15** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Conventions de partenariat pour l'animation d'un événement Facile à lire

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal décide d'octroyer des subventions de 987,59 € à l'association A2L et 100 € à l'association Jeannette&Co pour le partenariat mis en place autour de l'accueil de Françoise Legendre, auteure ayant reçu un prix Facile à lire pour son ouvrage, *La nappe blanche* et autorise le Maire à signer les conventions de partenariat.

**Délibération adoptée à l'unanimité**



**DEL20210325\_16** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Tarification des spectacles de la saison culturelle 2021/2022

*Intervention de R Bonny, B Garnier, H Besson Verdonck*

Le Conseil municipal approuve la tarification proposée pour les spectacles de la saison culturelle 2021/2022.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_17** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Modification de la tarification du Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique et de Danse d'Eybens (CRC)

*Intervention de H Besson Verdonck*

Le Conseil municipal approuve la nouvelle grille tarifaire du CRC applicable à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**Délibération adoptée par 25 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**DEL20210325\_18** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Club de Tir à l'arc Les Archers du Château en EPS en direction des classes élémentaires d'Eybens

*Intervention de I Pascal, X Osmond, P Versaut, E Taverne*

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 900 € au Club de Tir à l'arc Les Archers du Château pour ses interventions pédagogiques du 04/01/2021 au 05/02/2021 auprès de 2 classes élémentaires.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_19** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Club de Tennis de Table d'Eybens en EPS en direction des classes élémentaires d'Eybens

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 450 € au Club de Tennis de Table d'Eybens pour ses interventions pédagogiques du 04/01/2021 au 05/02/2021 auprès de 2 classes élémentaires.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_20** EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Jours et horaires d'ouverture de la piscine pour la saison estivale 2021

*Intervention de R Bonny, X Osmond, E Taverne*

Le Conseil municipal approuve les jours et horaires d'ouverture proposés de la piscine pour la saison estivale 2021.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_21** CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Constitution d'une Commission consultative de la vie citoyenne

*Intervention de P Paliard, JJ Pierre, R Bonny, M le Maire, D Scheiblin, P Versaut, H Besson Verdonck*

Le Conseil municipal approuve la constitution d'une Commission consultative de la vie citoyenne, composée de 4 collèges : élus, citoyens « experts », citoyens tirés au sort, techniciens volontaires ; ayant pour objectif de formuler des recommandations sur les dispositifs de participation à mettre en place pour favoriser la participation élargie des Eybinois et Eybinoises à la vie démocratique de la commune.

**Délibération adoptée par 23 oui, 6 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet), 2 abstentions (Régine Bonny, Pascale Versaut)**

**DEL20210325\_22** CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Attribution d'une subvention à l'association Independencia Pérou pour sa contribution à l'aide d'urgence Covid 19 en 2020

*Intervention de P Versaut, M le Maire, P Paliard*



Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1 200€ à l'association Independencia Pérou pour soutenir l'initiative solidaire mise en place en cette période de crise, à savoir l'achat de matériel médical pour faire face aux difficultés sanitaires dans le centre de santé El Ermitaño Bajo.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_23** CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Biodiversité – Création de "refuges LPO" (Ligue de Protection des Oiseaux) sur les sites Parc des Coulmes et Parc des Ruies/Espace nature

*Intervention de H Besson Verdonck, H Reverdy*

La Ville d'Eybens souhaite s'engager dans la démarche de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) qui anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelé "Refuges LPO". L'inscription à ce label, qui représente un coût de 150 € par site, vise ainsi à mettre en valeur et en réseau, des espaces qui préservent et développent la biodiversité, tout en offrant aux hommes une qualité de vie.

Le Conseil municipal approuve cette démarche et décide de procéder à l'inscription au label "Refuges LPO" pour les deux sites "Parc des Coulmes" et "Parc des Ruies-Espace nature".

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_24** CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Prévention et Tranquillité publique - Soutien de la ville d'Eybens au dispositif de tranquillité résidentielle

*Intervention de R Bonny, M le Maire, P Versaut, P Bejjaji, P Paliard, J Montagnier*

Le Conseil municipal approuve le soutien de la Ville d'Eybens au dispositif « tranquillité résidentielle 2 », pour l'année 2021 ; décide de verser à ce titre, au bailleur social ACTIS, une subvention d'un montant de 9 000 € au titre du Programme Prévention de la délinquance et tranquillité publique 2021 ; autorise le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens afférente ; approuve la convention de partenariat à intervenir avec les partenaires du dispositif « tranquillité résidentielle 2 » : Grenoble Alpes Métropole, les bailleurs sociaux, l'Etat, Action Logement Immobilier et les communes de Grenoble, Saint Martin d'Hères, Echirolles, Fontaine, Le Pont de Claix, Domène, et Saint Martin Le Vinoux ; autorise le Maire à finaliser et signer ladite convention de partenariat.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_25** AMENAGEMENT URBAIN, TRANSITION ENERGETIQUE ET INTERCOMMUNALITE– Association Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (ALEC) - désignation d'un représentant de la ville d'Eybens

*Pas d'observations*

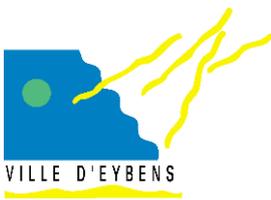
Le Conseil municipal décide de désigner Henry Reverdy en tant que représentant de la Ville d'Eybens aux assemblées générales ordinaires, extraordinaire de l'association ALEC.

**Délibération adoptée par 23 oui, 8 abstentions (Pascale Versaut, Régine Bonny, Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**DEL20210325\_26** AMENAGEMENT URBAIN, TRANSITION ENERGETIQUE ET INTERCOMMUNALITE – Convention entre Grenoble-Alpes-Métropole et la commune d'Eybens pour la gestion des ouvrages hydrauliques au titre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

*Pas d'observations*

Le Conseil municipal approuve les termes de la nouvelle convention de gestion entre la Métropole et la commune d'Eybens, pour la gestion des ouvrages hydrauliques au titre de l'exercice de la compétence



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) jointe à la présente délibération ; autorise Le Maire à signer cette convention et tous documents s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20210325\_27** AMENAGEMENT URBAIN, TRANSITION ENERGETIQUE ET INTERCOMMUNALITE – Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes concernant Grenoble-Alpes-Métropole au cours des exercices 2014 à 2018

*Intervention de P Paliard, P Versaut, P Bejjaji, H Besson Verdonck, D Scheiblin*

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes concernant Grenoble-Alpes-Métropole au cours des exercices 2014 à 2018 et de la tenue d'un débat en son sein sur le sujet.

**Délibération adoptée**

**DEL20210325\_28** VCEU – Rouvrir les lieux de culture !

*Intervention de P Versaut, H Besson Verdonck, D Scheiblin*

Le Conseil municipal formule un vœu concernant l'ouverture des lieux de culture en cette période de crise sanitaire. Il souhaite que le gouvernement remette « l'art et la Culture au cœur de la société » et qu'il fasse des activités culturelles une priorité et une urgence pour toutes et tous, que chaque instance culturelle puisse élaborer, présenter et soumettre à l'autorité préfectorale un dispositif sanitaire rigoureux pour accueillir le public en toute sécurité.

**Délibération adoptée par 25 oui, 6 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Pierre Georges Crozet)**

**Questions diverses :**

**Question de Pascale Versaut** sur les tests salivaires réalisés dans les écoles, le protocole renforcé dans les établissements scolaires suite à la prise de parole du ministre ce soir (l'intervention d'Olivier Véran, ministre de la Santé, a eu lieu en même temps que la séance du Conseil municipal), les vaccinodromes mis en places sur la commune et les alentours ; **Réponse de M le Maire** sur les tests salivaires décidés par l'Education nationale, le nouveau protocole des écoles non encore communiqué, les différents centres de vaccination ouverts par la Préfecture.

**Question d'Hélène Besson Verdonck** sur le devenir du terrain qui sera laissé vacant après le déménagement prévu de la société Hewlett Packard (réponse apportée en partie par Pierre Bejjaji en séance) ; **Réponse de M le Maire** sur le projet plus général GrandAlpe qu'il propose d'aborder lors d'une commission générale voire d'un prochain Conseil municipal.

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Maire

Nicolas Richard